

**Zeitschrift:** Cahiers d'archéologie romande  
**Herausgeber:** Bibliothèque Historique Vaudoise  
**Band:** 122 (2011)

**Artikel:** Le cadre environnemental et les occupations du Néolithique au Bronze moyen : Onnens-Le Motti, La Golette, Beau Site  
**Autor:** Schopfer Luginbühl, Anne / Niu, Claudia / Rychner-Faraggi, Anne-Marie  
**Kapitel:** 6: Le Bronze ancien  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-835826>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## 6. Le Bronze ancien

### Introduction

Anne-Marie Rychner-Faraggi  
et Anne Schopfer Luginbühl

Suite à de récentes analyses dendrochronologiques et radiocarbone effectuées pour des sites vaudois, valaisans, zurichois et bernois, la recherche dispose désormais de nouveaux ancrages chronologiques pour le Néolithique et l'âge du Bronze (Wolf *et al.* 1999; Hafner et Suter 2003; Winiger 2008). Ces données viennent s'ajouter aux connaissances fondées sur la typologie métallique, qui se sont également enrichies de nouvelles comparaisons, notamment avec les régions danubiennes et l'Italie du nord (David Elbiali et David 2009). Pour les chapitres à venir, nous nous sommes donc appuyées sur ce cadre chronologique. Le phasage adopté, ainsi que certaines attributions chronoculturelles des sites de comparaison, en sont directement issus (*ibid.*, fig. 1).

Pour tout le versant occidental de la colline d'Onnens, seules quatre structures, dont trois datées uniquement par des analyses  $^{14}\text{C}$ , ont été attribuées au Bronze ancien (fig. 101). Elles ont été réparties selon les principales subdivisions du BzA qui comprennent une phase ancienne (BzA1, 2200 à 2000 av. J.-C.), une phase évoluée (BzA2a, 2000 à env. 1700 av. J.-C.) et une phase finale (BzA2b et BzA2c, env. 1700 à 1570 av. J.-C.).

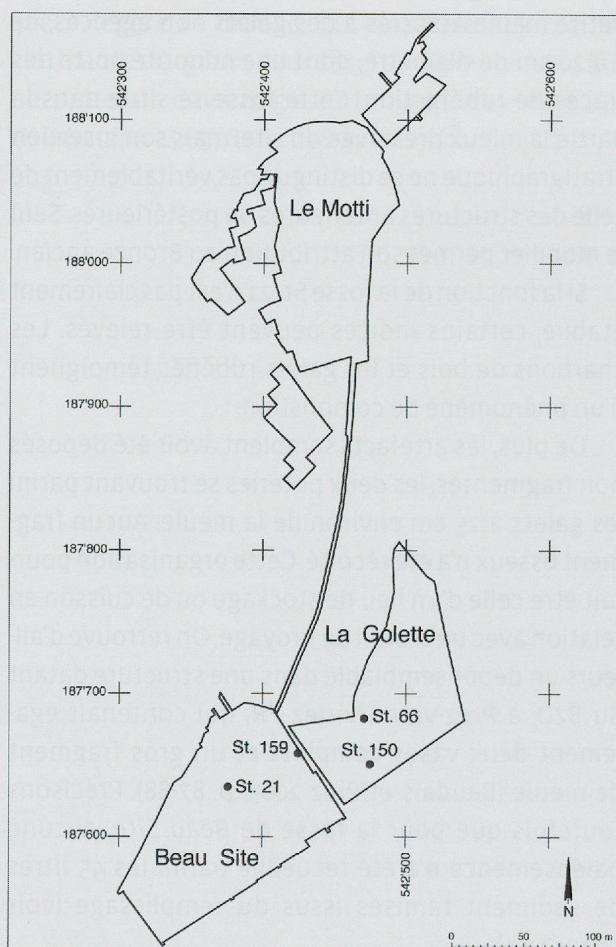


Fig. 101. Localisation des structures datées du BzA sur le versant sud-occidental de la colline d'Onnens.

## 6.1 La fosse d'Onnens-Beau Site

Pascal Nuoffer

En 1999, lors d'un décapage à la pelle mécanique effectué dans la partie occidentale du site, une tache ovalaire de couleur foncée est apparue sur la moraine. Une fouille à la truelle et une coupe ont révélé une cuvette mesurant 2 x 1.25 m, dont la profondeur, probablement tronquée par la machine, ne dépasse pas 35 cm (fig. 102). Cette anomalie présente des parois verticales et un fond plus ou moins plat.

La fouille a été réalisée en deux temps. Un premier décapage a permis de dégager de nombreux charbons de bois mêlés à du sable, ainsi qu'un fin niveau de graviers situé à 3-4 cm sous la surface. Au deuxième décapage, le sédiment, toujours riche en charbons de bois, présente des traces d'oxydation et contient deux vases à profil complet et une petite meule associés à des galets non agencés, de 5 à 20 cm de diamètre, dont une minorité porte des traces de rubéfaction. Cette fosse se situe dans la partie la mieux préservée du site, mais son insertion stratigraphique ne se distingue pas véritablement de celle des structures antérieures ou postérieures. Seul le mobilier permet son attribution au Bronze ancien.

Si la fonction de la fosse St. 21 n'est pas clairement établie, certains indices peuvent être relevés. Les charbons de bois et les galets rubéfiés témoignent d'un phénomène de combustion.

De plus, les artefacts semblent avoir été déposés non fragmentés, les deux poteries se trouvant parmi les galets à 25 cm environ de la meule. Aucun fragment osseux n'a été récolté. Cette organisation pourrait être celle d'un lieu de stockage ou de cuisson en relation avec un travail de broyage. On retrouve d'ailleurs un dépôt semblable dans une structure datant du BzD, à Prez-vers-Siviriez FR, qui contenait également deux vases complets et un gros fragment de meule (Baudais et Piuz 2003, p. 87-88). Précisons toutefois que pour la fosse de *Beau Site*, aucune paléosemence n'a été recueillie parmi les 45 litres de sédiment tamisés issus du remplissage (voir chap. 3.3.4).

Mentionnons encore, pour Onnens-Beau Site, une datation radiocarbone effectuée sur un échantillon de charbon provenant d'une fosse ovale de 1.6 x 0.6 m (St. 159), sans mobilier, située à plus de cinquante

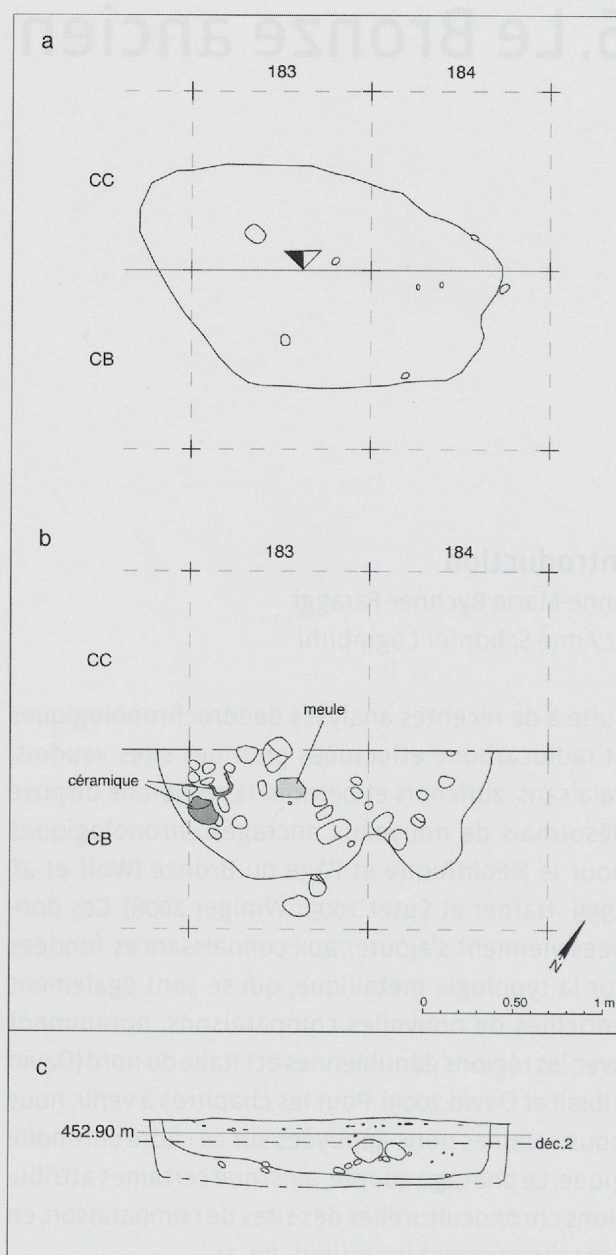


Fig. 102. Onnens-Beau Site. La fosse St. 21 vue en plan aux décapages 1 (a) et 2 (b); en coupe (c).

| n° ETH | Contexte | AMS $^{14}\text{C}$ BP | Age calibré BC 1 $\sigma$                | Age calibré BC 2 $\sigma$               |
|--------|----------|------------------------|------------------------------------------|-----------------------------------------|
| 32405  | St. 159  | 3645 $\pm$ 55          | 2130-2080 (17.6 %)<br>2050-1930 (50.6 %) | 2200-2160 (2.8 %)<br>2150-1880 (92.6 %) |

Fig. 103. Onnens-Beau Site. Datation par radiocarbone du charbon provenant de la fosse St. 159.

mètres au nord-est de la St. 21, à la frontière avec le site de *La Golette*. La date obtenue renvoie au début du Bronze ancien (BzA1 et début du BzA2a, fig. 103). Bien que l'on ne puisse exclure l'appartenance de cette fosse à cette période, le contexte environnant permettrait plutôt de la rattacher à la phase d'occupation du Bronze récent. Il faudrait donc admettre que l'échantillon de charbon analysé se trouvait en position secondaire.

### 6.1.1 Le mobilier

Anne-Marie Rychner-Faraggi

Il se compose de trois objets provenant de la fosse St. 21. Les deux poteries de couleur gris noir, une tasse et une jatte en mauvais état de conservation, ont dû être plâtrées *in situ* pour être prélevées entièrement.

Le profil complet de la tasse a été restitué à partir d'une vingtaine de tessons. La pâte est fine et la paroi de l'encolure épaisse de 4.5 mm. Des grains très fins de quartz et de feldspath, à peine visibles, composent le dégraissant. D'un diamètre d'ouverture de 11 cm et d'un diamètre maximum de 12 cm, cette tasse carénée à fond rond mesure 9 cm de haut et pèse 115 g (pl. 11/100a et b). Le bord est évasé, la lèvre arrondie, et une anse en ruban rattache la carène à l'encolure, 15 mm sous la lèvre. Sur une surface bien lissée, des lignes parallèles et horizontales ont été incisées à la base du col, sur l'anse et sur la panse; sur l'arête de la carène, on distingue avec peine de petites incisions verticales.

La jatte se compose d'un seul tesson de 222 g en pâte semi-fine, d'une épaisseur de 7 mm sous le rebord (pl. 11/101). Le dégraissant est composé des mêmes grains quartzeux à peine plus grossiers que ceux de la tasse. Le profil complet montre une forme ouverte et évasée à profil en S, d'un diamètre d'ouverture de 22 cm et d'une hauteur de 12 cm. La lèvre forme un rebord qui s'évase vers l'extérieur et le

fond plat, d'un diamètre de 9 cm, présente un petit talon. Sur le diamètre maximal de la panse est appliquée une languette horizontale de 3 cm de long, ornée d'impressions digitales.

Associée aux céramiques, une petite meule concave reposait face active vers le haut. Le support utilisé est une roche alpine, le gneiss, probablement recueillie dans la moraine locale. De forme rectangulaire, ses contours ont été épannelés et régularisés, et la base laissée brute est irrégulière (pl. 11/102). La surface active présente des traces de bouchardage et un poli d'usage. Ses dimensions (188 x 140 x 72 mm) et son poids (2870 g) en font une pièce légère et mobile, qui s'oppose aux meules dormantes à grain, lourdes et volumineuses. Elle se prêterait davantage au broyage des végétaux (Hürlimann 1965; Roux 1985).

### 6.1.2 Comparaisons et chronologie

Anne-Marie Rychner-Faraggi

Dans le contexte régional, seuls trois sites littoraux dendrodatés ont livré de la céramique (fig. 104). Dans chacun des trois sites, trois phases d'occupation ont été mises en évidence par les dernières datations dendrochronologiques, mais les fouilles de Morges et d'Yverdon étant plus anciennes que les analyses, il n'a pas été possible d'établir une corrélation entre le mobilier et les différents niveaux stratigraphiques (Wolf *et al.* 1999).

Typologiquement, la tasse de *Beau Site* s'insère parfaitement dans le groupe «tasse Roseaux», variante régionale typique de la partie occidentale de la Suisse. Fossile directeur bien connu, il se répartit le long de l'axe Aar-Rhône et son attribution au BzA2 n'est plus à démontrer (Hafner 1995, p. 102-105 et fig. 42). Nous avons privilégié la station de Concise VD/Sous-Colachoz (fig. 104), où la corrélation entre mobilier et stratigraphie est bien établie. On y remarque en effet que des fragments de tasses de type Roseaux, en pâte très fine, proviennent uniquement de l'ensemble E12 (BzA2b). Dans l'ensemble E11 (BzA2a) cependant, un bol sans anse mais avec languette présente un profil caréné et un décor de lignes incisées horizontalement et verticalement, très comparable à la tasse de *Beau Site* (Burri 2008c, pl. 1/2040). Il s'en distingue toutefois par une pâte légèrement plus épaisse et par une carène moins marquée.

La jatte est d'un type moins fréquent que celui de la tasse et les seuls parallèles bien datés ont été recueillis à Concise VD/Sous-Colachoz (Burri 2008c, pl. 1/2022, pl. 2/2055 et pl. 8/2064). Le niveau de

l'ensemble E11 (BzA2a) a livré deux individus sur lesquels on reconnaît le profil évasé en S et la languette à impressions digitales, bien que le second soit plus riche en éléments plastiques. Le troisième parallèle provient de l'ensemble E12 (BzA2b). La jatte de *Beau Site* à profil en S n'est donc pas plus caractéristique d'une phase que d'une autre. On peut encore rajouter des parallèles provenant d'Arbon AG/Bleiche 2, mais là encore, la corrélation entre les niveaux dendrodatés et le mobilier n'est pas assurée (Hochuli 1994, pl. 33/393 et 400).

Les éléments de mouture ou de broyage du Bronze ancien sont encore mal connus et ne présentent pour l'instant pas de valeur chronologique. Cependant, l'ensemble E12 de Concise a livré quelques meules légères, de forme et de dimensions tout à fait comparables à celle de *Beau Site* (Burri 2008b).

Bien que les deux poteries de *Beau Site* présentent des caractères communs aux deux phases A2a et A2b, les trois pièces recueillies possèdent davantage d'affinités avec le BzA2b. Rien n'exclut d'ailleurs qu'elles se situent au tout début de cette phase finale, sachant que les changements stylistiques et morphologiques de la céramique s'effectuent toujours progressivement et sur plusieurs décennies. De plus, des sites terrestres de la vallée du Rhône, datés par radiocarbone entre le 18<sup>e</sup> et le début du 17<sup>e</sup> siècle, présentent un matériel de transition entre les occupations lacustres du BzA2a et du BzA2b (Burri 2008c; Vital 2006).

| Datation relative                         | Datation dendrochronologique                                   | Habitats littoraux vaudois                                                                                                 | Mobilier comparable                                                              |
|-------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|
| BzA2b (E13)<br>BzA2b (E12)<br>BzA2a (E11) | -1618 à -1570<br>-1646 à -1619<br>-1801 à -1773                | Concise VD/Sous-Colachoz<br>à 2,5 km d'Onnens<br>Lac de Neuchâtel<br>(Winiger 2008)                                        | - Tasses « Roseaux »<br>- Jattes à profil en S<br>- Meules<br>(Burri 2008b et c) |
| BzA2b<br>BzA2b<br>BzA2a                   | après -1600<br>vers -1670 et -1650<br>-1776 à -1764            | Morges VD/Les Roseaux<br>à 39 km d'Onnens<br>Léman<br>(Corboud et Pugin 1992, Wolf <i>et al.</i> 1999)                     | - Tasses « Roseaux »<br>(Gallay et Gallay 1972/73, fig. 2)                       |
| BzB<br>BzA2b<br>BzA2a                     | Entre -1550 et -1514 environ<br>-1680 à -1623<br>-1817 à -1775 | Yverdon VD/Garage Martin couches<br>2b-3<br>à 15 km d'Onnens<br>Lac de Neuchâtel<br>(Kaenel 1976, Wolf <i>et al.</i> 1999) | - Tasses « Roseaux »<br>(Kaenel 1976, fig. 24/7-10 et fig. 25)                   |

Fig. 104. Datation des sites littoraux vaudois à l'âge du Bronze ancien.

## 6.2 Les structures d'Onnens-La Golette

Marie Poncet Schmid

Les analyses effectuées sur des charbons issus de la fosse St. 66 et du trou de poteau St. 150 ont livré des dates correspondant au Bronze ancien (voir chap. 4). Les fourchettes obtenues, relativement longues, couvrent le BzA2a et le BzA2b (fig. 105). Si la fosse se situe à proximité des bâtiments 1 et 2, attribués au Néolithique (voir chap. 5.2.4), le trou de poteau en est éloigné de presque 40 m.

La St. 66 se présente sous la forme d'une tache ovale (1.20 m x 2.60 m) apparue dans la moraine (fig. 106a). La profondeur conservée est de 84 cm. Les limites sont nettes, déterminées par un sédiment différent de l'encaissant. La fouille fine de cette fosse a été accomplie en huit décapages à l'intérieur des quarts A-B-C-D, ce qui a permis l'aménagement de deux coupes (fig. 106b et c). Les parois montrent des profils différents selon les coupes. Pour la coupe vue

sud : le profil en V, marqué à l'est par un replat, forme comme une bosse. À l'ouest, il est légèrement bosselé (fig. 106b). Pour la coupe vue est : le profil en U s'élargit légèrement au nord. Le fond est plat ou concave, marqué par un surcreusement dans la partie sud (fig. 106c, 8).

Le remplissage de la fosse est formé de sept couches dont l'épaisseur varie entre 5 et 15 cm. Limoneuses, elles se distinguent par leur couleur (brun gris clair, gris foncé, brun foncé) et par la présence de sables, de graviers et de galets, ces derniers étant présents surtout dans les trois couches supérieures où ils suivent le pendage des bords. Le sédiment des deux couches inférieures est mélangé à la moraine. Du charbon de bois, sous forme de paillettes ou plus rarement de fragments, était éparé dans plusieurs niveaux. De plus, une concentration de fragments de charbon, de quelques galets et traces de sédiment rubéfié a été identifiée, approximativement à mi-hauteur de la fosse, dans le quart C.

| n° ETH | Contexte | AMS $^{14}\text{C}$ BP | Age calibré BC 1 $\sigma$               | Age calibré BC 2 $\sigma$               |
|--------|----------|------------------------|-----------------------------------------|-----------------------------------------|
| 35040  | St. 66   | 3470 $\pm$ 55          | 1880-1730 (65.9 %)<br>1710-1690 (2.3 %) | 1930-1630 (95.4 %)                      |
| 36547  | St. 150  | 3490 $\pm$ 40          | 1880-1750 (65.9 %),                     | 1920-1730 (91.5 %)<br>1720-1690 (3.9 %) |

Fig. 105. Onnens-La Golette. Datations par radiocarbone correspondant au Bronze ancien.

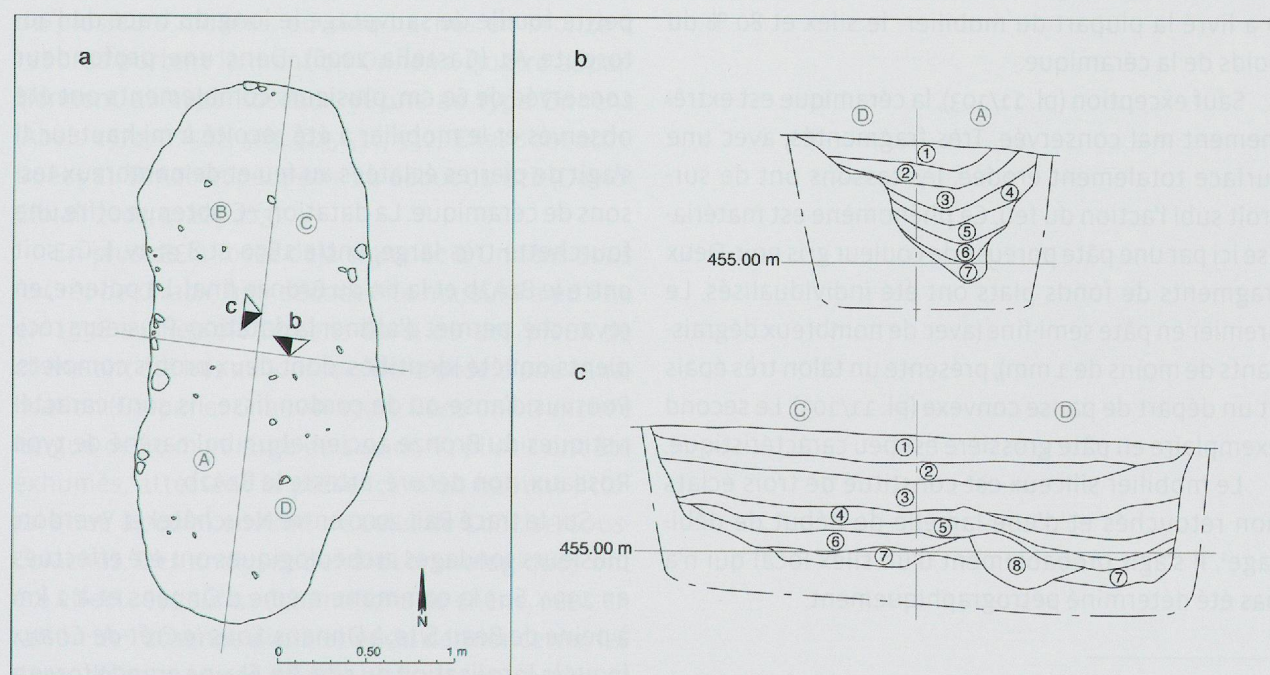


Fig. 106. Onnens-La Golette. La fosse St. 66 vue en plan (a) et en coupe (b et c).

La fonction de cette fosse reste très hypothétique. La présence des charbons, les traces de sédiment rubéfié et les tessons brûlés matérialisent probablement les vestiges d'un feu ayant eu lieu à l'intérieur de la St. 66 ou à proximité. L'aspect et le contenu des remplissages suggèrent un apport progressif et naturel, correspondant peut-être à une dégradation des parois à l'intérieur de la fosse restée à l'air libre.

Le trou de poteau St. 150 est apparu dans la moraine sous la forme d'une tache ovale (15 x 30 cm). La profondeur conservée est très faible (10 cm) et il n'a livré aucun mobilier. En plan et en coupe, les limites sont nettes, déterminées par un sédiment argileux de couleur brun gris foncé. Son fond est plat et le profil évasé. D'autres trous de poteau ont été mis au jour à proximité (St. 152, 154, 147, 146, fig. 74), également dans la moraine, et sans mobilier associé. Leur organisation spatiale ne paraît pas significative, car aucun alignement, par exemple, ne peut être observé.

### 6.2.1 Le mobilier

Le mobilier archéologique est constitué de céramique (166 tessons pesant 325 g) et de quatre pièces en silex réparties sans organisation particulière dans les deux remplissages supérieurs de la St. 66. Le quart D a livré la plupart du mobilier: le silex et 80 % du poids de la céramique.

Sauf exception (pl. 11/103), la céramique est extrêmement mal conservée. Très fragmentés, avec une surface totalement érodée, les tessons ont de surcroît subi l'action du feu. Ce phénomène est matérialisé ici par une pâte poreuse de couleur gris noir. Deux fragments de fonds plats ont été individualisés. Le premier en pâte semi-fine (avec de nombreux dégraissants de moins de 1 mm), présente un talon très épais et un départ de panse convexe (pl. 11/103). Le second exemplaire en pâte grossière est peu caractéristique.

Le mobilier siliceux est constitué de trois éclats non retouchés et d'une lamelle de début de débitage<sup>1</sup>. Il s'agit probablement d'un silex local qui n'a pas été déterminé pétrographiquement.

## 6.3 Les fosses du Bronze ancien en contexte terrestre régional

Anne-Marie Rychner-Faraggi

En milieu terrestre, les fosses attribuées au BzA sont peu fréquentes. Un état de conservation généralement médiocre et un manque fréquent de mobilier significatif rendent l'interprétation et l'attribution chronologique des vestiges souvent difficile. Cinq fosses ont toutefois été repérées lors de sondages archéologiques et d'interventions de sauvetage dans le canton de Vaud.

En 1979, à Rances VD/Champ Vully Sud, trois cuvettes ont été mises au jour dans un contexte essentiellement Bronze moyen (Gallay *et al.* 1980a, n° 226, 227, 228). De petit diamètre (43, 43 et 62 cm), ces structures en creux ont livré de la céramique attribuable au BzA2b: un pot entier à languette perforée et un récipient caréné de type Roseaux décoré de lignes incisées horizontales et parallèles (Gallay et Baudais 1985, fig. 7/1). Ce dernier se distingue de la tasse de *Beau Site* par une carène peu marquée. À l'exception de rares charbons de bois, le remplissage limoneux de ces anomalies ne présentait aucune trace de combustion.

En 1993, c'est à Payerne VD/Neyremont qu'une fosse isolée de 130 cm de diamètre environ, de forme cylindrique et à fond plat, a été découverte lors d'une petite fouille de sauvetage le long du tracé de l'autoroute A1 (Castella 2006). Dans une profondeur conservée de 60 cm, plusieurs comblements ont été observés et le mobilier a été récolté à mi-hauteur. Il s'agit de pierres éclatées au feu et de nombreux tessons de céramique. La datation <sup>14</sup>C obtenue offre une fourchette très large, entre 1690 et 835 av. J.-C., soit entre le BzA2b et la fin du Bronze final. La poterie, en revanche, permet d'affiner la datation. Plusieurs récipients ont été identifiés, dont deux profils complets. Pourvus d'anse ou de cordon lisse, ils sont caractéristiques du Bronze ancien et un bol caréné de type Roseaux, non décoré, atteste le BzA2b.

Sur le tracé Rail 2000 entre Neuchâtel et Yverdon, plusieurs sondages archéologiques ont été effectués en 1994. Sur la commune même d'Onnens et à 1 km à peine de *Beau Site*, à Onnens-Sous le Crêt-de-Chaux (pour la localisation du site, fig. 6), une grande fosse a été repérée dans une tranchée, mais ses dimensions

<sup>1</sup> Observation de R. Furestier. D'un poids total de 6 g, ils présentent respectivement les dimensions suivantes: 11 x 10 x 4 mm, 14 x 11 x 3 mm, 22 x 17 x 5 mm et 21 x 11 x 4 mm.

exactes n'ont pas pu être relevées. Elle a livré des charbons de bois, dont l'analyse radiocarbone a révélé une date comprise entre 1980 et 1600 av. J.-C. correspondant à presque tout le BzA2 (Corboud *et al.* 1995, sondage 673), comme celle de la fosse St. 66 de *La Golette*.

En résumé et à l'exception de la fosse de *Sous le Crêt-de-Chaux* qui n'a pas été fouillée complètement, on observe que ces structures du BzA, de dimensions variables, ont en commun une situation relativement isolée en milieu terrestre, ainsi que de la poterie à profil complet, dont un récipient de type Roseaux. Seule la St. 21 de *Beau Site* contenait en plus un élément de mouture.

## 6.4 État de la recherche et conclusions

Anne-Marie Rychner-Faraggi

La présence de structures anthropiques en milieu terrestre durant le Bronze ancien, et en particulier au BzA2, est donc bien attestée à *Beau Site* et à *La Golette*. Ces découvertes viennent s'ajouter aux quelques éléments déjà connus dans la commune. En effet, les premiers indices marqueurs du Bronze ancien nous viennent des anciennes collections de plusieurs musées, où cinq haches en bronze à rebords portent la mention *Onnens*. Quatre appartiennent au type Roseaux et une au type Onnens (Abels 1972, n° 502, 503, 515, 516, 532). Elles sont attribuées au BzA2b et peut-être au début du BzB (David-Elbiali 2000, p. 109-113).

En plus de la fosse déjà signalée à Onnens-*Sous le Crêt-de-Chaux*, une découverte majeure a eu lieu en 1996 au lieu-dit Onnens-Gare, où des pieux de chêne ont été mis au jour lors de la pose d'une canalisation (Caspar et Chauvel 1997). Dans une tranchée longue de 40 m et large de 1,40 m, 62 pilotis ont été exhumés, attestant la présence d'un habitat littoral situé à 700 m environ de celui de Concise/Sous-Colachoz. Des analyses dendrochronologiques ont été effectuées sur 12 échantillons de chêne, mais en raison de l'absence d'aubier et du dernier cerne, les dates d'abattage ont dû être estimées entre 1669 et 1623 av. J.-C. (Wolf *et al.* 1999). Cette station n'ayant pas

fait l'objet d'investigations de plus grande ampleur, nous ignorons la durée exacte de son occupation.

Les structures de *La Golette* et de *Beau Site* ne sont éloignées de cet habitat que de 1 km à peine et leur datation relative suggère qu'elles peuvent en être contemporaines. La fosse isolée de *Sous le Crêt-de-Chaux* ne se trouve également qu'à 700 m d'Onnens-Gare. Un lien entre le littoral et le terrestre s'avère donc plausible. Une autre hypothèse peut encore être proposée. Pour le Bronze ancien, en effet, les dates dendrochronologiques présentent un hiatus entre 1760 et 1670 av. J.-C. (Wolf *et al.* 1999). Pendant 90 ans, les rives du Léman et du lac de Neuchâtel restent inoccupées, suggérant ainsi un retrait de la population vers l'intérieur des terres. Une élévation du niveau des lacs à cette période est envisageable et les quelques vestiges BzA2a-2b découverts en milieu terrestre pourraient correspondre à ce hiatus, comme le suggèrent les intervalles de probabilité des dates  $^{14}\text{C}$  (fig. 105).

